

bilités de gain qu'il y voit; forçons-le au moins à s'installer chez nous, à n'exporter qu'un produit ouvré ici, et, toujours, réservons la majeure partie de ces gisements pour les nôtres. S'ils ne peuvent les mettre en valeur aujourd'hui, qu'importe. Tout nous montre que ces réserves vaudront dix fois plus cher, dans vingt, cinquante ans. Préparons notre avenir, même s'il faut, pour cela, refuser des avantages matériels immédiats. Ceux d'après-demain seront autrement plus grands.

On dit que, du côté du Nouveau-Québec, vers l'Ungava, des richesses naturelles considérables existent, presque inconnues encore, inexploitables d'ici longtemps. Pour aucun prix, même s'il semble élevé aujourd'hui à cause de leur inaccessibilité, n'en cédons quoi que ce soit. Si on nous en fait des offres alléchantes, c'est qu'on saura que la valeur en est plusieurs fois plus grande. Nous serions en ce cas imprudents de conclure quelque marché que ce soit. Puisqu'on a aliéné de façon imprévoyante, à ce qu'il paraît aujourd'hui, une trop vaste part des ressources naturelles du vieux Québec, ne commettons plus cette faute, dès qu'il s'agit d'un territoire neuf. S'il ne recèle pas grand'chose, nous ne devons pas permettre à des brasseurs d'affaires étrangers de se servir du bon nom de notre province pour monter en Angleterre ou aux Etats-Unis le coup de l'Ungava, où des gens laisseraient des millions, au détriment de la bonne réputation du Québec. Et s'il y a dans le Nouveau-Québec des richesses minières et forestières véritables, elles sont la part d'héritage de nos neveux et de nos petits-fils. Elle ne sera pas trop grande, en comparaison de ce que nous avons déjà laissé aliéner à leur détriment.

Pareillement, il faut veiller aux concessions possibles de sources d'énergie hydro-électriques, dans notre province. Tout comme nous avons fait de nos forêts et de nos mines,